

Compte-rendu sommaire du Conseil municipal du 25 mars 2024

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 25 mars 2024, à 19h30, sous la présidence de monsieur Gérard CORGNAC, Maire, à la mairie. Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux décisions et délibérations suivantes :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 05 Février 2024 ;
2. Information des actes pris dans le cadre des délégations du maire
3. Approbation et autorisation de signer pour la mise à disposition du local de la Maison des Associations (étage) à la société La Poste pour un montant annuel de 400,00 € ;
4. Information sur les travaux en cours ;
5. Information sur les déclarations d'intention d'aliéner qui n'ont pas fait l'objet d'une préemption dans le cadre des délégations attribuées au Maire ;
6. Approbation et autorisation pour la validation du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2023 ;
7. Approbation et autorisation de signer pour instituer la prime pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents éligibles ;
8. Information sur la dette garantie ;
9. Déclaration que le compte de gestion 2023, du budget principal, dressé par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve ;
10. Approbation et autorisation de signer pour l'approbation du compte administratif 2023 pour le budget principal et l'affectation de son résultat en fonctionnement et en investissement ;
11. Approbation et autorisation de signer pour la fixation des taux d'imposition 2024 pour la taxe foncière bâtie et non bâtie et pour la taxe d'habitation pour les résidences secondaires ;
12. Approbation et autorisation de signer le projet de budget primitif pour le budget principal 2024, pour la Commune ;
13. Déclaration que le compte de gestion 2023, du budget annexe « Le Parc des Bordes » dressé par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve ;
14. Approbation et autorisation de signer pour l'approbation du compte administratif 2023 pour le budget annexe « Le Parc des Bordes » et l'affectation de son résultat ;
15. Approbation et autorisation de signer le projet de budget primitif pour le du budget annexe « Le Parc des Bordes » 2024 ;
16. Approbation et autorisation de signer pour la fixation des tarifs municipaux à partir du 1^{er} mai 2024 ;
17. Approbation et autorisation de signer pour l'attribution des subventions 2024 aux associations ;
18. Information sur les vies des commissions municipales et intercommunale ;
19. Informations diverses ;
20. Question des membres du conseil municipal.

La séance est levée à 20h43.

Le Maire,
Gérard CORGNAC

